

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 73 (1922)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ces prix dénotent une sérieuse amélioration du marché des bois si l'on compare avec 1921.

**Argovie.** On nous apprend la démission de M. C. Keser, inspecteur forestier d'arrondissement à Brougg depuis 1910.

La grande mise annuelle des bois de la commune de Zofingue a eu lieu le 16 novembre dernier. Environ 5500 m<sup>3</sup> de bois résineux, façonnés et empilés le long des chemins et places de dépôt des forêts bourgeoises, furent exposés en vente. Très grande affluence de miseurs, dont beaucoup du canton de Zurich. Tous les assortiments ont trouvé preneur. Les prix de vente ont dépassé largement ceux de la taxe et sont bien supérieurs à ceux de 1921. Le produit total de la vente a dépassé d'environ fr. 40.000 le montant de la taxe. Furent spécialement recherchés: les bois de charpente de dimensions moyennes. Un lot de pin Weymouth (54 m<sup>3</sup>), taxé fr. 73 le m<sup>3</sup>, s'est vendu à raison de fr. 94. Les bois de cette essence continuent à être très demandés.

## BIBLIOGRAPHIE.

**R. S. Hosmer. Impressions of European Forestry.** Une plaquette de 89 pages, richement illustrée de phototypies dans le texte. Chicago, 1922; cartonné: un dollar.

L'auteur, qui est professeur de sylviculture à la Cornell University d'Ithaca, a fait en 1921 un voyage d'études forestières dans diverses contrées de l'Europe. Au cours de ses randonnées, il a adressé quelques lettres publiées dans le *Lumber World Review* et qu'il vient de réunir en une élégante plaquette très copieusement illustrée de vues de peuplements, de travaux de défense et d'instituts forestiers. M. Hosmer a voulu, ainsi faisant, renseigner les Américains sur les méthodes forestières du vieux continent et en faire ressortir les particularités essentielles. Les pays qu'il a étudiés sont la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et la France. Un des chapitres est consacré aux forêts communales de Zurich, de Winterthour et de Grindelwald, ce qui donne à l'auteur l'occasion de relever quelques points importants de notre organisation et de notre législation forestière. Partout il se demande quelles sont les innovations que son pays aurait avantage à introduire. Résumant son opinion quant à la propriété forestière communale, qui est quasi inexistante aux Etats-Unis d'Amérique, M. Hosmer estime qu'il ne saurait être question pour son pays d'admettre les méthodes européennes de traitement; par contre, il est persuadé que ce serait à son avantage d'augmenter la proportion de la forêt communale. Cette intéressante plaquette s'achève par l'exposé de l'organisation actuelle, dans les pays visités, de l'enseignement forestier.

H. Badoux.

## Erratum.

Mars 1922: page 53, ligne 12, lire 4 et 9, au lieu de 15 et 20; page 54, ligne 28, lire „de“, au lieu de „plus forte que“. M. Moreillon.

\*\*\* Sommaire du N° 11 \*\*\*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuche,

Aufsätze: Zum hundertsten Geburtstag von Dr. J. Coaz. — Betrachtungen zur Studienplanreform. Von Prof. Dr. H. Knuchel. — Waldboden, Durchforstung, natürliche Verjüngung. Von Oberförster W. Schädelin. — Vereinsangelegenheiten: Protokoll über die Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins in Altdorf, 21. August 1922. — Mitteilungen: Vom Zapfenöl, einer alten Nebennutzung. Von H. Tanner, Forstpraktikant. — Forstliche Nachrichten. — Anzeige. — Bücheranzeigen.